

DEPARTEMENT DE
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE DE CLAIRAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DES
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

ECHELLE : 1 / 7 500°

PRESCRIPTION DU PLU :
DEBAT SUR LE PADD :
ARRET DU PLU :
ENQUETE PUBLIQUE :
APPROBATION DU PLU :

6.4.a

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Etienne BADIANE
55, Avenue des Minimes
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@be-urbadoc.fr



Légende

■ Monument historique générateur de la servitude AC1

■ AC1 : Servitude de protection des monuments historiques

■ EL 7 : Servitude d'alignement des voies publiques

■ I4 : réseau électrique haute tension

■ EL3 : Servitude de halage et de marchepied

■ PT3 : Servitude attachée aux réseaux de télécommunications

■ AS1 : Servitude liée à l'instauration d'un périmètre de protection des eaux potables et minérales

■ A2 : Servitude de passage des conduites souterraines d'irrigation

■ PM1 : Plan de prévention des risques naturels (PPRN) Mouvement de terrain

■ PM1 : PPRN Retrait et gonflement des argiles : Voir pièce 6.4.b

■ PM1 : PPRn inondation : Voir pièce 6.4.c

